

200 LÉSIONS DE FORME ET DE DÉVELOPPEMENT.
teur dont il serait alors très difficile de constater l'absence.

Du reste toutes ces anomalies étant au-dessus des ressources de l'art, nous bornons là ce que nous avons à en dire.

ABSENCE DE LA MATRICE ET MOYENS DE LA CONSTATER.

—La matrice peut manquer en même temps que le vagin, ainsi que *Engel* (1), *Morgagni* (2), *Baudelocque* (3), *Dupuytren* (4), *Boyer* (5), *Caillot* (6), en rapportent des exemples ; l'absence de l'organe gestateur peut également avoir lieu, lors même que les parties génitales externes n'offrent rien d'anormal ; *Columbus* (7), *Lieutaud* (8) et d'autres auteurs ont observé ce dernier genre d'anomalies utérines.

Pour reconnaître l'absence complète, ou seulement l'état rudimentaire de la matrice, plusieurs auteurs,

(1) De utero deficiente, apud *Schlegel*, tome I. p. 239.

(2) Lettre 46, numéros 11 et 12.

(3) Art des accouchements, 3^e édit., tome 1, chap. 3, p. 168

(4) Répertoire d'anat. pathol., tome V, p. 99.

(5) Traité des maladies chirurg., tome X, page 423.

(6) Mém. de la société méd. d'émulation, t. II, p. 470.

(7) De re anatomica, lib. XV, page 495.

(8) Histoire anat. méd., tome II, page 343.

entre autres *Plenck* (1), *Morgagni* (2), et *Fodéré* (3), ont indiqué le défaut des mamelles, celui des règles et l'obturation du vagin à son extrémité supérieure. *Metzer* (4) dit avec raison que ces signes, qui sont loin d'être constants, ne donnent que des présomptions insuffisantes pour établir un diagnostic bien positif. En effet, le développement normal des parties externes de la génération et de leurs dépendances peut coïncider d'autant plus facilement avec l'absence ou l'état rudimentaire de l'utérus, qu'il arrive souvent, comme l'ont fait remarquer *Engel* (5) et *Dupuytren* (6), que les ovaires ont leur développement naturel, et que ces organes qui sont chez la femme ce que les testicules sont chez l'homme, constituent spécialement le sexe féminin. D'ailleurs, *Engel*, *Dupuytren* et le professeur *Stoltz*, ont constaté l'absence ou l'état rudimentaire de la matrice, chez des femmes dont les mamelles étaient parfaitement développées ; nous avons connu nous même une femme jouissant d'une bonne santé et mère d'un enfant, quoique n'ayant jamais été réglée ;

(1) Element. med. chirurg. forensis, page 3.

(2) *Morgagni*, lettre 46, numéros 15 et 20.

(3) *Fodéré*, Médecine légale, 2^e édition, tome I, page 393.

(4) Principes de médecine légale, traduits de l'allemand, par le docteur *J. J. Ballard*. p. 278.

(5) De utero deficiente, tome I, p. 239.

(6) Répertoire d'anat. patholog., tome V, p. 99.

Zacchias (1), *Fodéré* (2) et plusieurs autres médecins légistes, ont fait connaître des observations du même genre. Enfin l'obturation de la partie supérieure du vagin, n'est pas un signe plus certain, puisque *Haller* (3), *Morgagni* (4), *Nicolon* (5), ont parlé de femmes dont l'utérus existait quoiqu'elles fussent privées de vagin.

Le meilleur moyen de diagnostic consiste à porter un doigt dans le rectum et à introduire une sonde dans la vessie qu'on dirigera de telle sorte, que la convexité de l'instrument explorateur, soit tournée du côté de l'intestin ; en pressant ensuite sur le fond de la poche cystique, on pourra facilement constater s'il existe ou non un corps intermédiaire entre cet organe et le rectum, et si ce corps présente à peu près les dimensions normales de l'utérus. M. le professeur *Stoltz* (6) donne le conseil, surtout si la femme est maigre, de joindre à ce mode d'exploration, la palpation hypogastrique exécutée de manière à ce qu' travers les parois abdominales, on puisse rencontrer les doigts introduits dans le vagin. Nous devons cependant convenir que ces deux bonnes méthodes

(1) Quæst. med. leg., lib. III, tit 1, quest. 2.

(2) Médecine légale, tome I, page 393, 2^e édit.

(3) Disput. anatom. ab *Hallero* collect., tome V, p. 327.

(4) *Morgagni*, lettre 46, p. 256.

(5) Thèses de la Faculté de Strasbourg, année 1808.

(6) Thèses de la Faculté de Strasbourg, par M. *Waille*. loc. cit.

d'exploration non seulement ne sont pas toujours facilement applicables, mais que dans quelques cas elles peuvent encore laisser au médecin quelque incertitude, surtout pour l'appréciation exacte du degré de développement de la matrice.

DEUXIÈME SECTION.

LÉSIONS DE SITUATION.

CHAPITRE VI.

Des déplacements et des déviations des organes génitaux urinaires de la femme.

La matrice dans son état naturel, n'étant que lâchement soutenue dans le bassin par ses ligaments, est exposée à une foule de déplacements et de déviations qui changent tous ses rapports, soit avec les autres parties des organes génitaux, soit avec les viscères contenus dans la cavité abdominale.

La plupart des lésions de situation des organes génitaux urinaires de la femme, avaient été observées dès la plus haute antiquité, car *Hippocrate* (1), *Aristote* (2), *Arétée*, *Aspasie*, *Soranus*, *Antillus*, *Oribase*, en font mention dans leurs ouvrages dont *Aëtius* nous a fait connaître quelques fragments (3).

(1) De natura mulierum.

(2) Historia, anomal. lib. VII, cap. 2.

(3) *Aëtius*. Tetrab. IV. Serm. 4. cap. 76 et 77.